

Quel programme pour 2011 ?

Dossier RGPP, Mobilité, Retraites, Représentativité !

Après les mobilisations du printemps et de l'automne contre le projet de réforme des retraites, et en particulier l'action de Force Ouvrière les 15 juin, le 7 septembre, le 23 septembre, le 2 octobre, le 12 octobre, le samedi 16 octobre, le 19 octobre, le 28 octobre ... et le samedi 6 novembre, on peut se demander pourquoi le gouvernement n'a pas cédé et n'a infléchi aucun de ses points « durs », notamment l'âge de départ différé de 60 à 62 ans, l'âge d'annulation de la décote porté de 65 à 67 ans, les mesures concernant la Fonction publique, etc.

Force Ouvrière a toujours considéré que pour faire reculer le gouvernement il ne suffirait pas de manifester et de débrayer. C'est pourquoi notre Confédération avait proposé systématiquement aux autres organisations syndicales un appel commun à 24 heures de grève franche public/privé.

Cette proposition avait régulièrement été repoussée par le duo CGT/CFDT.

Pour ce qui est de nos positions sur la question des retraites, elles ont toujours été claires et constantes.

Quand nous avons revendiqué le retrait c'est bien parce que nous étions sur une logique opposée à celle du gouvernement. D'autres syndicats parlaient de réécrire le texte, ce qui signifiait qu'ils n'en contestaient pas la logique ...

Le gouvernement, préférant obéir aux marchés financiers et aux agences de notation, a refusé d'entendre les salariés qui l'exhortaient à retirer ce projet régressif et néfaste, injuste et inefficace.

La loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites a été promulguée.

Mais pour la FO le dossier « retraites » n'est pas clos.

Les fonctionnaires, particulièrement visés dans cette loi, n'acceptent pas le sort qui leur est fait.

L'**esprit de résistance** acquis par les salariés pendant cette bataille et qui s'est installé pendant ces derniers mois renforce notre détermination à rejeter cette réforme et à demander son abrogation. Nous continuerons de défendre pour toutes les générations la retraite par répartition et le code des pensions civiles et militaires dans des conditions de niveau et de liquidation dignes et acceptables.

Par ailleurs nous dénonçons le fait que la Fonction publique et les fonctionnaires continuent d'être la cible de décisions, rapports, déclarations qui en font les responsables du déficit du budget de l'État.

Le ministre du Budget, François Baroin, auprès duquel le secrétariat d'État dirigé par Georges Tron a été rattaché lors du remaniement ministériel du 14 novembre, a réaffirmé la rigueur à l'encontre de la Fonction publique.

FO continue à demander la progression du point d'indice, l'arrêt des suppressions d'emplois et de la RGPP, destructrice de service public, et qui met à mal notre république sociale. La Conférence « Fonction publique » organisée le 16 novembre dernier par la Confédération l'a bien expliqué et démontré.

Par ailleurs la mise en œuvre de la loi mobilité se poursuit. Décret n° 2010-888 sur l'entretien professionnel, décret n° 2010-1402 sur la réorientation professionnelle, circulaire sur le recours à l'intérim dans la Fonction publique ... la boîte à outils de la RGPP est prête!

Concernant la réforme de la représentativité et sa loi du 5 juillet 2010 pour la Fonction publique, FO ne cautionne en aucune manière la mise en œuvre des conceptions sous-jacentes aux accords de Bercy visant au syndicalisme unique.

Pour autant, le scrutin (élection des représentants syndicaux) annoncé pour le jeudi 20 octobre 2011 sera déterminant pour notre organisation syndicale, pour les valeurs et revendications que nous défendons.

Nous sommes donc à la veille d'une année électorale de toute première importance.

Au dos FO DGFIP écrit au Directeur Général sur la situation au sein des services .